



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le rapport de consultation publique à la suite de l'assemblée de consultation publique tenue le 11 août 2021 à 19 heures, via la plateforme ZOOM et à la salle municipale de Fassett, relativement à une demande de permis ou de certificat pour la construction de bâtiments destinés à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le 15 septembre 2021, le Conseil des maires a adopté le rapport de consultation publique à la suite de l'assemblée de consultation publique, tenue le 11 août 2021, relativement au projet d'élevage porcin de monsieur Francis Brodeur situé sur les lots 5 363 785, 5 363 784 et 5 362 627 du cadastre du Québec, lesquels sont situés dans la Municipalité de Fassett.
2. Le rapport de consultation publique et la résolution déterminant les conditions auxquelles la municipalité devrait assujettir la délivrance du permis ou du certificat demandé peuvent être consultés sur le site internet de la MRC de Papineau à l'adresse suivante : <https://mrccpapineau.com/consultation-publique-sur-un-nouvel-elevage-porcin/>.

Donné à Papineauville ce 16 septembre 2021.


Roxanne Lauzon
Directrice générale et secrétaire-trésorière